

Réunion des 10 ans des Conseils de quartier

COMPTE RENDU

26 SEPTEMBRE
2018

18H00

Tous les quartiers

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 50 personnes, dont 4 membres du Conseil Citoyen de Vandœuvre.</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M^{me} Dany ACKERMANN, Conseillère déléguée à l'Environnement et au Patrimoine, M. Jean-Paul BERNARD, Adjoint délégué aux Relations Publiques, au Marché, à la Vie des quartiers et référent du Territoire Centre, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative et référent du territoire Ouest, M^{me} Chabha GRAF, Adjointe déléguée à la Petite Enfance, M^{me} Annie LEVI-CYFERMAN, Adjointe déléguée au projet de Territoire, M^{me} Danielle MACEL, Conseillère déléguée au Fleurissement, aux Décorations et aux Jeux d'enfants, M. Philippe PONCELET, Adjoint délégué aux Finances, au Suivi des Relations Métropole et à la Politique de la ville. M^{me} Marie-Agnès ROUILLON, Adjointe déléguée à l'Enseignement et référente du Territoire Est.</p> <p>Fonctionnaires : M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission responsable du service Démocratie participative, M. David QUILLERE, Directeur de Cabinet, M. Bernard PONTON, Directeur de la Communication, M^{me} Karima MOKRANI, Assistante aux Actions Transversales et à la Démocratie participative ; M. Bruno MOREL, Régisseur de la salle des fêtes.</p> <p><i>Excusés : M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Philippe MANSUY, Service Communication.</i></p>

Ordre du jour : Réunion en deux temps : une première partie de réflexion sur l'avenir du dispositif participatif et sur l'amélioration des réunions de concertation, suivie d'un buffet dinatoire convivial.

Eléments du discours de Monsieur le Maire :

« Cela fait dix ans que le dispositif de Démocratie participative existe. Une équipe municipale a un projet sur lequel elle est élue. On a nos orientations, nos valeurs et on peut avoir des projets de quartier. Mais il faut aussi tenir compte des avis des habitants des quartiers, car ce sont eux qui vivent dans les quartiers et qui connaissent les besoins. Merci d'être là ce soir pour nous faire part de vos attentes. Parfois, il arrive qu'il y ait des incompréhensions entre les habitants et les élus, notamment au sujet de permis de construire accordés. Nous avons une méthode de travail et nous devons vous éclairer sur nos projets municipaux. Le service Démocratie participative est récent, il a tout juste 10 ans. Manu Donati (référent du Territoire Ouest) est l'adjoint délégué à la Démocratie participative, secondé par deux autres élus, Madame Rouillon, référente du Territoire Est et Monsieur Jean-Paul Bernard, référent du Territoire Centre. Mais certains habitants ne viennent pas aux réunions de Conseils de quartier classiques. Il nous faut trouver un moyen pour les écouter, en mettant en place d'autres formes de rencontres. Nous avons rencontré un élu Alsacien, M. Joe Spiegel, qui a une longue expérience de la Démocratie participative. Il organise des rencontres directes de la population. Nous avons souhaité lui emboîter le pas, à travers l'organisation de conseils de quartier de proximité à 18 heures, autour d'un apéritif convivial. Nous choisissons les rues en fonction de l'actualité des quartiers (travaux, problèmes de circulation routière...). Il faut être tolérant et écouter les habitants. C'est la clé du vivre ensemble. Ce nouveau type de rencontre des habitants rencontre un vif succès.

Ce soir, nous vous demandons votre avis pour trouver des pistes d'amélioration à notre dispositif participatif. Nous vous demandons aussi comment nous pourrions améliorer la concertation sur des thèmes particuliers, comme le tram ou l'avenir de la caserne Faron, au-delà de toute polémique. En tant qu'élus, je suis amené à prendre des décisions. Mais auparavant, j'ai besoin d'une dynamique collective. C'est important de prendre en compte les avis des habitants, des représentants associatifs, des commerçants, des présidents de syndicats de copropriétés, de tous ceux qui vivent dans les quartiers. Une pétition est le reflet d'une démocratie. Y a-t-il d'autres formes d'expression ? Grâce à la mobilisation citoyenne, des dossiers aboutissent. Il faut trouver un juste équilibre entre nos valeurs d'élus et l'intérêt collectif des habitants. Les membres du Conseil Citoyen nous

donnent leur avis sur la Rénovation Urbaine de la ville et nous avons besoin de cet avis. Les Conseils de quartier, la présence de très nombreuses associations dans notre ville, favorisent l'expression. En tant qu'élus, nous devons en tenir compte pour l'intégrer dans nos projets municipaux. Nous sommes tous attachés à nos valeurs républicaines de justice, de fraternité et de solidarité. Merci à vous pour votre participation à la réflexion ce soir. A nous d'inventer les clés de notre avenir commun, tous ensemble ! »

1/ Présentation du déroulement de la soirée :

M. Donati : « En 2008, nous avons créé 10 Conseils de quartier. En 2014, nous avons redessiné les contours des quartiers, afin de correspondre davantage au ressenti des habitants. Certains quartiers étaient trop grands, les habitants ne se sentaient pas rattachés au bon quartier. Nous avons eu des réunions de Comités de pilotage, ainsi que des Ateliers de quartier et des Visites sur place. On a tenu une centaine d'Ateliers de quartier en dix ans. Au fur et à mesure, nous avons expérimenté d'autres choses, comme les votations, par exemple sur la rue de Venise.

Ce soir, nous vous avons distribué des feuilles de travail sur deux thèmes : l'avenir de la démocratie participative et l'amélioration de la concertation. Sans la Démocratie participative, le Tram se serait arrêté au Vélodrome et un bus aurait poursuivi jusqu'à Brabois.

Vous avez quarante-cinq minutes pour échanger et réfléchir en groupe à votre thème. Puis, nous ramasserons les feuilles dont une synthèse sera rédigée dans un second temps, où vos préconisations seront reprises. Le directeur de la communication va vous écouter, pour restituer brièvement vos réflexions à la fin de cette réunion.

2/ Restitution synthétique des éléments de réflexion :

Thème 1 : l'avenir du dispositif de démocratie participative :

M. Donati : « En tant qu'élus, il nous arrive un flux important d'informations. Nous sommes obligés de les trier. Certaines informations sont essentielles et il nous faut les relayer sans tarder aux habitants concernés. Si on prend l'exemple de la construction de la chaufferie du CHU, il est vrai que nous avons attendu trop longtemps avant d'informer les riverains concernés par ce projet du CHU. Il nous faut trouver des solutions pour être plus réactifs. »

M. Ponton : « Certains proposent de **changer l'horaire des réunions classiques de Conseils de quartier**, de les commencer à 18h30, car il leur est difficile de sortir en soirée. Et cela permettrait peut-être aussi de toucher des personnes qui ne viennent pas habituellement, lorsque les réunions commencent à 20 h (les jeunes actifs). » Des membres de Conseils de quartier proposent donc, pour remédier à l'absence de personnes plus jeunes, de constituer des petits groupes d'habitants qui pourraient relayer les informations à ceux qui ne peuvent pas venir aux réunions en soirée, en tenant informées ces personnes empêchées des échanges qui ont eu lieu entre les élus et les habitants en Conseils de quartier.

M. Ponton poursuit : « Au niveau organisationnel, les membres des Conseils de quartier recommandent **d'inverser l'ordre du jour des réunions de Conseils de quartier**, c'est-à-dire de **commencer par les questions diverses, par l'écoute des habitants présents** et ensuite seulement, de présenter les points d'actualité choisis par les élus. Ils souhaiteraient aussi que se tiennent **des Ateliers thématiques** qui concerneraient toute la ville, lorsqu'il s'agit de sujets importants comme l'avenir du tram, que ces Ateliers soient **permanents**, pour permettre de se réunir souvent et d'échanger sur ce thème. »

Un nouvel outil / support de communication à envisager ?

La création **d'une Newsletter Démocratie participative** ou **la refonte du site Internet de la ville** pourrait permettre de transmettre des informations sur les dates des réunions, les thèmes abordés et également d'annoncer les réunions avec l'ordre du jour. Ce type de support est perçu comme plus souple et plus moderne que la lettre d'invitation papier.

Thème 2 : l'amélioration de la concertation avec les habitants :

Pour les habitants des deux tables qui ont travaillé sur ce thème, la concertation municipale est perçue positivement car elle permet d'informer les habitants en amont des dossiers. Elle est jugée indispensable, efficace et complémentaire à celle de la Métropole.

Parmi les points à améliorer, figurent l'horaire des réunions publiques de concertation. 20h serait l'horaire à privilégier, pour toucher les jeunes actifs peu représentés dans les assemblées de ces réunions.

L'avis des habitants sur l'organisation de pétition par la municipalité est mitigé : certains estiment que c'est discutable et d'autres s'interrogent sur sa portée, son influence des dossiers métropolitains (tram) ou étatiques (Faron).

Enfin, les habitants des deux tables réclament une amélioration de la communication de la municipalité et une évolution du site Internet de la ville. Ils souhaitent que le site Internet soit davantage interactif.

La soirée s'est terminée par un buffet dinatoire, où les échanges se sont poursuivis de façon informelle et conviviale.

Pièce jointe : tableau de restitution des réflexions des tables du 26/09/18
(fichier Excel).